

## Candidature à la formation CAPPEI

### (Certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive)

- Décret n° 2017-169 du 10/02/2017 relatif au CAPPEI et à la formation professionnelle spécialisée
- Arrêté ministériel du 10/02/2017 relatif à l'organisation de la formation professionnelle spécialisée à l'intention des enseignants chargés de la scolarisation des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers liés à la situation de handicap, de grande difficulté scolaire ou à la maladie.

**NOM Prénom :** ..... **Date de naissance :** .....

**Commune du domicile :** .....

**Affectation en 2020/2021 :** .....

**Déclare présenter ma candidature à la formation CAPPEI au titre de l'année scolaire 2021/2022.**

### PARCOURS DE FORMATION SOUHAITE(S) \* : (indiquer l'ordre de préférence)

- Enseigner en section d'enseignement général et professionnel adapté ou en établissement régional d'enseignement adapté
- Travailler en réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté – aide à dominante pédagogique  
Travailler en réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté – aide à dominante relationnelle
- Coordonner une unité localisée pour l'inclusion scolaire
- Enseigner en unité d'enseignement
- Enseigner en milieu pénitentiaire ou en centre éducatif fermé

\*sous réserve de l'organisation de la formation

### **Je m'engage, dans le cadre de la formation CAPPEI,**

- **à me présenter** aux trois épreuves de l'examen ;
- **à exercer** pendant **au moins trois ans**, à l'issue du stage théorique, dans le Morbihan, des fonctions relevant de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés de l'enseignement public correspondant au parcours de formation choisi.

A ....., le .....

Signature du candidat :

 **Retour impératif du dossier de candidature à la DIPER pour le 18 décembre 2020, dûment complété avec l'avis de l'IEN de circonscription.**